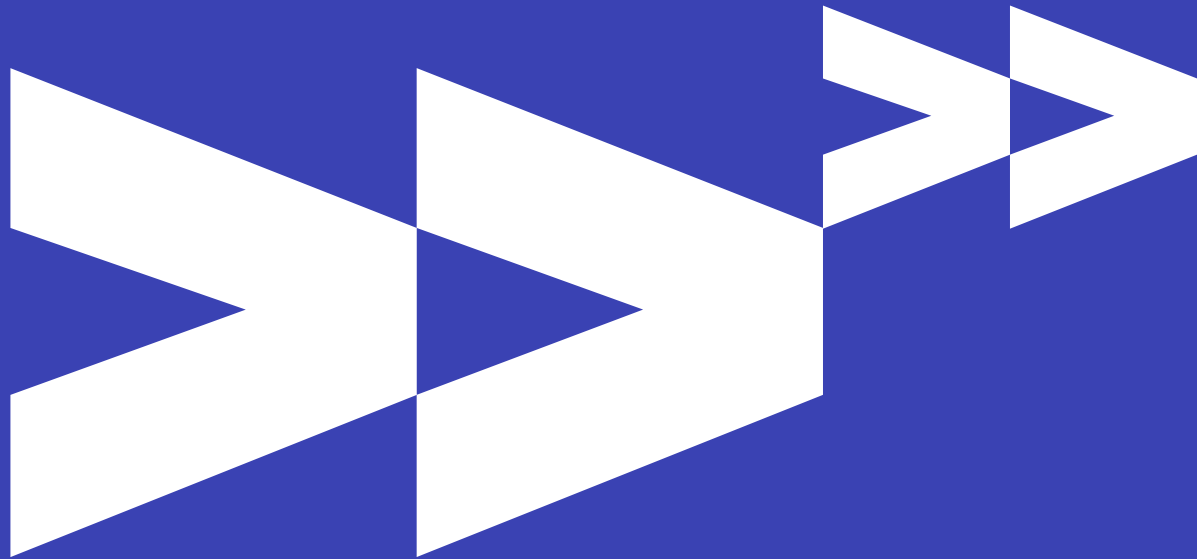


PORTRAIT ET DÉFIS DE LA RECHERCHE EN FRANÇAIS EN CONTEXTE MINORITAIRE AU CANADA



Rédaction

Sylvain St-Onge

assistant de recherche à l'Institut canadien
de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML)

Éric Forgues

directeur général de l'ICRML

Vincent Larivière

professeur à l'Université de Montréal
et titulaire de la Chaire de recherche du Canada
sur les transformations de la communication savante

Amanda Riddles

assistante de recherche de la Chaire de recherche
du Canada sur les transformations de la communication savante

Victoria Volkanova

bibliothécaire de référence spécialisée en
communication savante à l'Université de Moncton

Soutien à la rédaction

Valérie Lapointe-Gagnon

présidente de l'Acfas-Alberta,
membre du conseil d'administration de l'Acfas
et professeure au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta

Rémi Léger

membre du comité pancanadien de la recherche
en français de l'Acfas et professeur à l'Université Simon Fraser

Anne Leis

secrétaire de l'Acfas-Saskatchewan,
professeure et directrice du Département de santé publique
et d'épidémiologie à l'Université de la Saskatchewan

Sophie Montreuil

directrice générale de l'Acfas

Laura Pelletier

chargée de projets, Services aux membres
et au développement de la francophonie canadienne à l'Acfas

Isabelle Gandilhon

Directrice des opérations de l'Acfas

Alexandre Jay

directeur des communications de l'Acfas
(au moment de la rédaction)

Graphisme

Jennifer St-Georges

Révision linguistique

Hélène Larue

MOTS DE L'ACFAS



L'Acfas est fière de faire paraître ce rapport, qui représente l'aboutissement de deux ans d'enquête sur les réalités des chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire au Canada. Le soutien de ces personnes fait partie de la mission de l'Acfas depuis sa création, alors que le premier secrétariat régional a été établi en 1955.

Nous avons constaté dans le passé que ces chercheur-se-s font face à des obstacles majeurs qui les empêchent de mener leurs travaux dans la langue officielle de leur choix. Il n'existait toutefois pas de données sur le sujet, et c'est ce constat qui est à l'origine de notre étude. Le présent rapport permet enfin de chiffrer ces réalités, de manière à les éclairer et à mieux sensibiliser les acteurs qui ont le pouvoir d'améliorer la situation. Ces défis sont d'autant plus grands en ce moment, puisque des universités et des campus de la francophonie canadienne luttent pour leur pérennité.

Nous invitons les organismes et les institutions du milieu de la recherche ainsi que les gouvernements à prendre connaissance de ce rapport et à travailler en vue de mettre en œuvre les recommandations. Nous invitons particulièrement les gouvernements à s'unir afin de financer la mise en place d'un service d'aide à la recherche en français au Canada (SARF).

Cette recommandation ainsi que les autres rejoignent directement les objectifs évoqués par le gouvernement du Canada dans le document de réforme des langues officielles. En effet, elle leur permettra de contribuer davantage au rayonnement du contenu scientifique francophone et d'appuyer la création et la diffusion de l'information scientifique en français, afin de renforcer le sentiment de sécurité linguistique de la communauté scientifique francophone au pays, y compris chez les étudiant-e-s.

Ensemble, trouvons des solutions pérennes afin de mieux soutenir la communauté scientifique d'expression française partout au Canada.

Jean-Pierre Perreault

Président de l'Acfas



C'est avec un grand plaisir et beaucoup de fierté que l'Acfas vous présente ce rapport de recherche complet, rigoureux et nécessaire, qui fournit des données inédites et mises à jour sur les réalités des chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire au Canada.

Pendant près d'un an, j'ai participé à des consultations auprès de chercheur-se-s de différentes provinces, menées sur place – en Alberta et en Saskatchewan – et en ligne. J'y ai constaté l'ampleur des obstacles qui nuisent à la capacité de ces personnes de faire de la recherche dans la langue officielle de leur choix.

Ces chercheur-se-s font partie de la communauté de l'Acfas, et il est crucial pour notre association de proposer des mesures pour mieux les soutenir. Nous souhaitons aussi sensibiliser davantage les acteurs des milieux gouvernementaux, politiques et de la recherche à leur réalité. Nul doute que le présent rapport nous aidera à atteindre ces objectifs.

L'Acfas présente dans le rapport la feuille de route qu'elle souhaite mettre en œuvre rapidement. Elle est prête à soutenir les acteurs du milieu de la recherche dans l'implantation des recommandations issues du rapport, afin d'améliorer l'état des lieux observé. J'invite donc les gouvernements, les universités et les acteurs concernés à travailler avec nous pour qu'ensemble, nous contribuions à améliorer la situation avec des actions concrètes et structurantes.

Je souhaite remercier chaleureusement tous les membres de l'équipe de recherche, qui ont effectué un travail auquel je voue une profonde admiration : Éric Forgues, directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML); Vincent Larivière, professeur et titulaire de la Chaire de recherche sur les transformations de la communication savante à l'Université de Montréal; Sylvain St-Onge, assistant de recherche à l'ICRML; Amanda Riddles, assistante de recherche du professeur Larivière; et Victoria Volkanova, bibliothécaire à l'Université de Moncton.



Je souhaite aussi remercier les membres des Acfas régionales – Acfas-Acadie, Acfas-Alberta, Acfas-Manitoba, Acfas-Saskatchewan et Acfas-Sudbury – et du Comité pancanadien de la recherche en français de l'Acfas pour leurs précieux conseils tout au long du projet. Le président et la présidente qui se sont succédé à la tête de ce comité, François Charbonneau et Valérie Lapointe-Gagnon, ont offert un soutien crucial à l'étude. Finalement, un merci spécial à Patrimoine canadien, partenaire principal de l'étude, de même qu'au Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, à la Commission canadienne pour l'UNESCO, à la Fédération des sciences humaines, à Universités Canada, à l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et à l'Agence universitaire de la Francophonie, pour leur soutien partenarial. De tout cœur aussi, un grand merci aux membres de la permanence de l'Acfas qui ont collaboré à ce projet.

J'ose croire que, après la lecture du rapport, vous voudrez en grand nombre participer avec nous à la mise en place d'actions visant l'égalité de traitement pour toute la communauté francophone de la recherche au Canada, et l'égalité réelle des langues officielles au pays.

Sophie Montreuil

Directrice générale de l'Acfas

PRÉFACE



Nous sommes 30 070 professeur-e-s, chargé-e-s de cours, assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire qui connaissent le français et qui oeuvrent en contexte minoritaire au Canada, et, parmi ce nombre, 7 615 qui ont le français comme première langue officielle parlée¹.

En plus de contribuer à l'avancement des savoirs, nous participons au développement de la culture scientifique partout au pays en organisant le concours Ma thèse en 180 secondes dans différentes régions, des conférences en ligne, ainsi qu'en vulgarisant nos recherches et des phénomènes complexes de la société dans les médias francophones locaux. Cependant, nous faisons face à un contexte où les écosystèmes qui permettent la conduite de recherches en français au Canada sont fragilisés ou littéralement détruits, comme nous avons pu le voir avec les cas de l'Université Laurentienne et du Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, ou encore, où plusieurs établissements de la francophonie canadienne souffrent d'un sous-financement chronique. Il en ressort une grande perte pour l'avancement de notre société.

En effet, les universités, campus et programmes de langue française sont des piliers du développement des communautés francophones au Canada. Ils façonnent un espace de vie intellectuel, culturel, sont un vecteur d'enrichissement et un lieu de dialogue en français en contexte minoritaire. Ils sont également un lieu d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants qui parlent le français et ne maîtrisent pas toujours l'anglais. Ils assurent la formation d'une relève dans des domaines cruciaux, tels que l'éducation, les arts, le génie et la santé, concourant activement à l'épanouissement de la population. Ils créent des citoyen-ne-s à l'esprit critique et innovant, capables de travailler dans les deux langues officielles du Canada. En ce moment, cette relève, dont nous avons besoin pour construire le Canada de demain, reçoit un message bien troublant, soit que l'éducation postsecondaire en français n'est pas une priorité. Pourtant, les écoles d'immersion débordent d'un bout à l'autre du pays. De plus, les jeunes s'intéressent au français et souhaitent poursuivre leurs études dans cette langue, et éventuellement s'engager dans leur communauté, y vivre et y contribuer en français.

¹ Données du recensement de Statistique Canada (2016), commande personnalisée CO-2125, Population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015, selon les professions et la première langue officielle parlée.



La recherche, pour sa part, constitue un pilier des établissements postsecondaires, et représente un enrichissement tant pour ceux-ci que pour la société dans son ensemble. Elle produit des données cruciales pour la prise de décisions éclairées dans tous ses secteurs. Il est essentiel qu'elle soit rendue disponible dans la langue des citoyen-ne-s et des professionnel-le-s des communautés francophones, afin qu'ils et elles puissent y faire référence dans leurs domaines respectifs. Il est également impératif qu'il se fasse de la recherche en français afin que nous développions, en tant que collectivité, un vocabulaire francophone, essentiel pour parler de nos recherches dans les médias et dans nos classes. Nous reconnaissons qu'afin de rendre nos travaux accessibles aux chercheur-se-s du monde entier, la langue commune qu'est l'anglais est utile, mais le recours exclusif à cette langue est susceptible de transformer les objets de recherche (les recherches sur les enjeux communautaires locaux sont parfois difficiles à exporter en anglais) et d'empêcher le partage des connaissances auprès des acteurs locaux, souvent éminemment concernés par nos recherches.

Afin de réaliser son mandat, la recherche en français en milieu minoritaire a besoin non seulement de conditions particulières, mais aussi de reconnaissance et de valorisation. Or, certaines contraintes limitent actuellement la progression des chercheur-se-s francophones travaillant en contexte minoritaire et briment chez eux l'obtention d'un statut égal à celui de leurs collègues qui travaillent dans des contextes majoritaires.

Les nombreux témoignages faisant état de ces écarts et livrés à l'Acfas par des chercheur-se-s des milieux minoritaires dans les dernières années ont soulevé des questionnements qui ont mené au sondage réalisé dans le cadre de la présente étude. Par exemple, est-ce que les chercheur-se-s d'expression française vivant en contexte minoritaire et travaillant au sein de petites universités ou d'universités de langue anglaise ont les moyens de faire de la recherche en français? Les données collectées démontrent que la réponse est trop souvent non.

En plus des réalités qu'elle dévoile, l'étude identifie des solutions concrètes aux problèmes observés, et permet d'établir un programme d'actions pour l'Acfas, son comité pancanadien de la recherche en français et ses partenaires.



Tant les gouvernements canadien et provinciaux que les universités ont leur rôle à jouer pour mettre en place les recommandations du présent rapport et ainsi favoriser l'épanouissement de nos communautés. Ces recommandations permettront notamment au gouvernement du Canada, d'une part, d'avancer dans l'atteinte de ses objectifs en matière d'égalité des langues officielles au pays, et aux gouvernements provinciaux, d'autre part, de soutenir adéquatement et durablement le milieu de la recherche. Elles constituent un point de départ pour améliorer la situation, mais un travail continu sera requis pour favoriser l'épanouissement de la communauté des chercheur-se-s d'expression française du Canada à long terme.

L'une des recommandations prône la création d'un service d'aide à la recherche en français (SARF). Ce service pourrait et devrait s'inscrire parmi les mesures du prochain plan d'action sur les langues officielles du Canada. Il permettrait au gouvernement fédéral d'approcher ses objectifs en termes de soutien à la production et à la diffusion des savoirs en français, évoqués dans le document de réforme des langues officielles. Tous les ordres de gouvernement gagneraient à s'allier afin d'appuyer la mise en place du SARF.

Finalement, pour assurer la vitalité de la recherche en français partout au Canada, il est essentiel de mieux soutenir les universités qui sont en difficulté et d'encourager la création de postes de professeur-e-s dans des domaines variés. Les coupures de postes observées dans les dernières années réduisent la recherche menée au sein des universités touchées, et particulièrement celle effectuée en français. Si l'on veut assurer la vitalité de cette dernière, il faut des chercheur-ses, et des milieux solides pour les accueillir. Recherche en français et universités, campus et programmes francophones forts vont donc de pair.

Ensemble, travaillons à les préserver et à les voir s'épanouir. Ensemble, poursuivons le dialogue pour soutenir et valoriser la recherche en français.

Valérie Lapointe-Gagnon

Professeure au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, membre du conseil d'administration de l'Acfas et présidente du comité pancanadien de la recherche en français de l'Acfas

REMERCIEMENTS

Cette étude a été rendue possible grâce au financement principal de Patrimoine canadien, et avec le soutien du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, de l'Agence universitaire de la Francophonie, d'Universités Canada, de la Fédération des sciences humaines, de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Nous souhaitons remercier les membres du Comité pancanadien de la recherche en français de l'Acfas et des Acfas régionales pour leurs précieux commentaires tout au long du projet. Nous remercions particulièrement Sophie Montreuil, Alexandre Jay et Laura Pelletier pour leur appui constant dans la réalisation du projet. Un merci spécial également à Hélène Drainville et à François Charbonneau, dont le soutien majeur a conduit au démarrage du projet. Enfin, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé à l'étude en répondant au questionnaire ou en se prêtant aux entretiens.

INTRODUCTION

Ce sommaire vise à présenter les principaux résultats de notre étude sur l'espace et la réalité de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada. Selon les données de 2016 de Statistique Canada², on compte 30 070 professeur-e-s, chargé-e-s de cours, assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire au Canada qui connaissent le français, si on exclut le Québec, et 63 455 si on inclut le Québec. Parmi ces personnes, 7 615 ont le français comme première langue officielle si on exclut le Québec, et 35 410 si on inclut le Québec. Finalement, si l'on tient compte seulement des professeur-e-s et des chargé-e-s de cours, on dénombre 4 175 chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire au Canada. Ils travaillent notamment dans les universités francophones, anglophones et bilingues du Canada.

Leur situation avait attiré l'attention du Commissariat aux langues officielles du Canada en 2008 et celle du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) en 2011, commandant respectivement une étude sur le financement de la recherche dans les communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) (Kelly Sears Consulting Group, 2008) et une étude pour analyser les résultats des plans d'action en matière de langues officielles du CRSH (Malatest, 2011). Le gouvernement canadien a organisé deux symposiums, en 2008 et 2011, sur la recherche relative aux langues officielles, événements qui ont permis de discuter des enjeux de la recherche dans ce domaine³. Depuis, la situation de la recherche menée en contexte minoritaire n'a pas fait l'objet d'autant d'attention de la part du gouvernement canadien et des intervenant-e-s dans le domaine des langues officielles, et des aspects restaient non étudiés.

² Données du recensement de Statistique Canada (2016), commande personnalisée CO-2125, Population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les professions et la première langue officielle parlée.

³ Symposium de la recherche sur les langues officielles au Canada 2011 https://icrml.ca/fr/site_content/item/21-symposium-recherche-langues-officielles-canada (Consulté le 2 mars 2021); Symposium Les enjeux de recherche sur les langues officielles - janvier 2008 https://icrml.ca/fr/site_content/154-archives-nouvelles/211-symposium-enjeux-recherche-langues-officielles (Consulté le 2 mars 2021).



En 2019, l'Acfas a confié à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et à la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante le mandat de mener une étude afin de peindre un portrait descriptif de l'espace de la recherche en français, et d'analyser les défis et les besoins des chercheur-se-s d'expression française travaillant en milieu minoritaire au Canada. Le projet qui fait l'objet du présent rapport vise à combler le manque de données probantes et fiables sur la réalité de ces chercheur-se-s. Les résultats permettront d'appuyer les actions des intervenant-e-s dans le domaine de la recherche en français au Canada, tout en sensibilisant les acteurs gouvernementaux et ceux de la recherche. Le but est aussi que l'Acfas puisse développer une stratégie pour aider ces chercheur-se-s oeuvrant en français à relever les défis qu'ils rencontrent. Ainsi, les acteurs du milieu auront une feuille de route commune pour appuyer adéquatement et efficacement les chercheur-se-s et les étudiant-e-s – chercheur-se-s.

Ces données sont cruciales dans le contexte actuel, où des universités, campus et programmes francophones en contexte minoritaire, berceaux de la recherche en français dans leur région, sont fragilisés. Ces derniers jouent pourtant un rôle essentiel sur les plans économique, culturel et social, et ce, non seulement pour la francophonie, mais pour l'ensemble du pays. Ils constituent des milieux de vie et d'épanouissement pour leurs communautés, et créent une expertise et une vitalité économique servant à tout le Canada.

Le gouvernement du Canada a manifesté son désir, dans le document de réforme de la Loi sur les langues officielles, d'appuyer la diffusion des savoirs en français et l'atteinte de l'égalité réelle entre les deux langues officielles. Le présent rapport fournit des données probantes et propose des idées d'actions concrètes afin de mettre en oeuvre ces objectifs. L'Acfas est disponible dès maintenant pour mettre en place ou soutenir la mise en place des recommandations, en collaboration avec les acteurs concernés.

**REVUE DE LA
LITTÉRATURE**

La revue de littérature de la présente recherche a permis de recenser plusieurs études montrant que l'anglais exerce une grande attraction dans le domaine des sciences, et ce, à l'échelle planétaire. L'anglais est la *lingua franca* des sciences, la langue qui permet aux chercheur-se-s provenant d'horizons linguistiques différents de se rencontrer, d'échanger et de diffuser leurs travaux.

Nous observons qu'en contexte francophone minoritaire, l'anglais exerce un pouvoir d'attraction encore plus grand chez les chercheur-se-s, qui vivent, en outre, des difficultés particulières et persistantes, nuisant à leur épanouissement et les empêchant d'atteindre l'égalité de statut vis-à-vis leurs collègues anglophones. En comparaison avec le français, par exemple, les revues internationales de langue anglaise offrent une plus grande visibilité, atteignent un réseau de chercheur-se-s plus vaste, et constituent des lieux de publication prestigieux ayant un impact scientifique et médiatique plus intéressant. En raison d'un facteur d'impact généralement plus élevé, les chercheur-se-s décident souvent de publier dans ces revues (Warren et Larivière, 2018; Meneghini et Packer, 2007).

Au Canada, les chercheur-se-s d'expression française oeuvrant en contexte minoritaire sont plus vulnérables à la supplantation de leur langue par l'anglais. Nous l'avons mentionné au début, l'intérêt des décideur-se-s et des intervenant-e-s du milieu de la recherche quant aux enjeux et aux défis de la recherche dans l'espace francophone minoritaire s'est fait surtout sentir dans la première décennie de notre siècle (2000-2011). La tenue de deux symposiums traitant de la recherche sur les langues officielles⁴ a montré la nécessité de mieux communiquer les recherches existantes et d'en faire un état des

lieux. Un consensus s'est dégagé parmi les participant-e-s pour dire qu'il fallait améliorer la diffusion et la vulgarisation des données en veillant à ce que la langue et le format soient accessibles non seulement aux universitaires, mais aussi à un vaste public, notamment aux acteurs de la communauté. L'étude de Kelly Sears Consulting Group (2008) pour le Commissariat aux langues officielles du Canada souligne des lacunes quant au rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles.

Quelle est la situation aujourd'hui? Une mise à jour s'imposait, de même que la collecte d'autres types de données touchant le travail des chercheur-se-s dans l'ensemble des domaines. Notre étude présente des données plus récentes sur les pratiques de recherche et de publication de ces chercheur-se-s, et sur la langue dans laquelle ils déposent des demandes de subvention.

⁴ Groupe Intersol Group (2011). Symposium de la recherche sur les langues officielles au Canada, Ottawa, Ontario : https://icrml.ca/images/stories/documents/fr/Symposium/Symposium_2011/rapport_symposium_recherche_2011_intersol_f.pdf; Groupe Intersol Group (2008). Symposium Les enjeux de recherche sur les langues officielles, Ottawa, Ontario : https://icrml.ca/images/stories/documents/fr/Symposium/rapport_symposium.pdf



ANALYSE DE LA LANGUE DE DIFFUSION ET DE CELLE DES DEMANDES DE FINANCEMENT

10 %

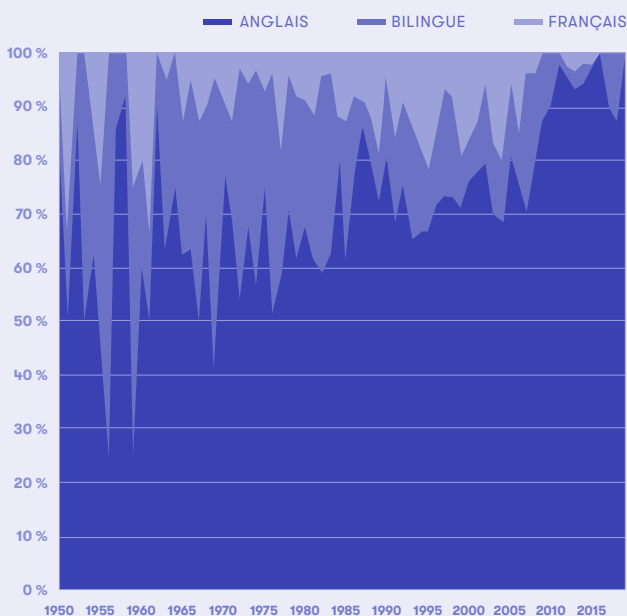
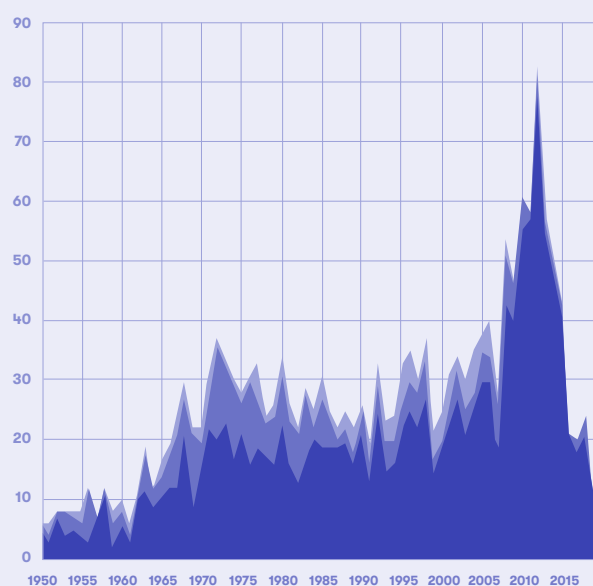
Les revues en français ne représentent qu'environ 10 % des revues créées depuis les années 1960 au Canada.

L'analyse des données du répertoire des périodiques Ulrich témoigne du pouvoir d'attraction de l'anglais dans la diffusion de la recherche, et ce, partout dans le monde. Depuis les années 1960, la majorité des nouvelles revues créées, globalement, sont en anglais. Très peu sont en français, une proportion qui est à la baisse, contrairement à l'anglais qui continue sa progression. Au Canada,

la situation est similaire : les revues en anglais constituent la très forte majorité (au-delà de 90 % depuis 2005) de l'ensemble des revues créées au pays, ce qui laisse très peu de place à de nouvelles revues bilingues et encore moins en français. En fait, les revues en français ne représentent qu'environ 10 % des revues créées depuis les années 1960 au Canada.

FIGURE 1. NOMBRE (GAUCHE) ET POURCENTAGE (DROITE) DE NOUVELLES REVUES CRÉÉES AU CANADA SELON LA LANGUE, 1950-2019

Source : Ulrich's Periodicals Directory



Bien que nous puissions observer une variation dans la langue de publication selon le domaine au sein des revues bilingues, la tendance générale reste que ces revues publient très peu d'articles en français.

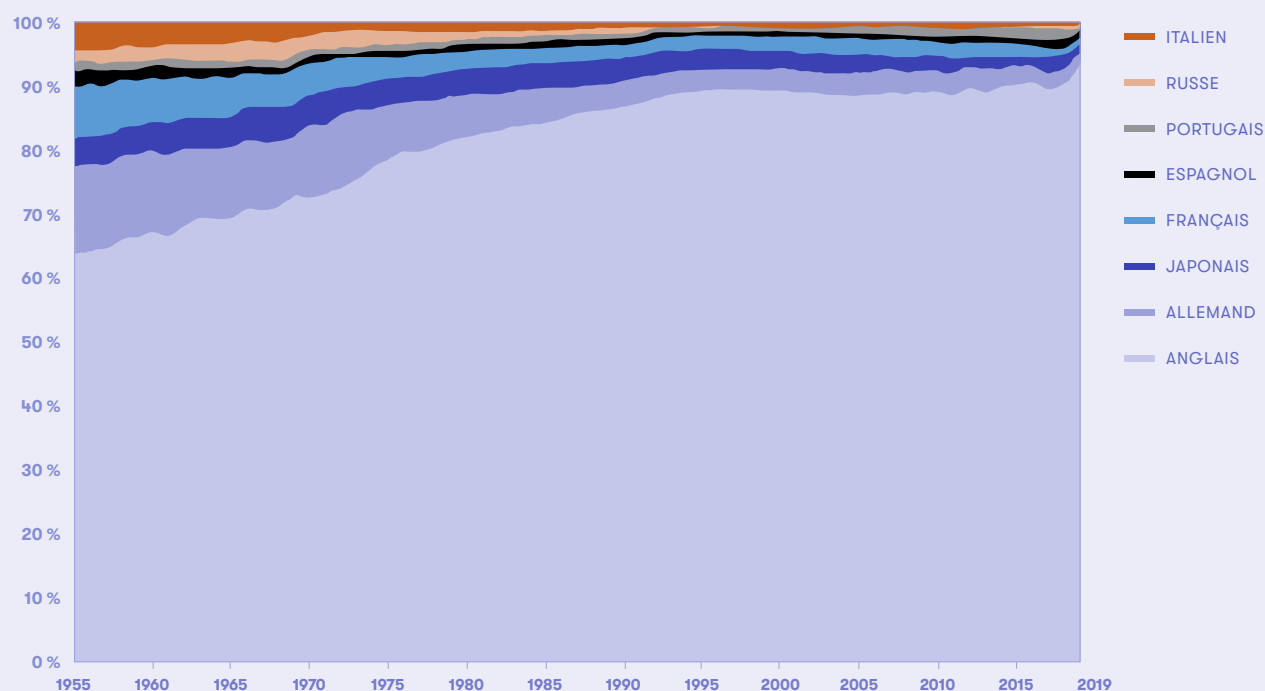
L'analyse des bases de données Dimensions.ai et Web of Science montre que le pourcentage d'articles en anglais croît depuis les années 1950. Les proportions se situent au-delà de 90 % d'articles en anglais, et ce, dans tous les domaines⁵. D'ailleurs, on remarque un déclin des articles en français autant dans les universités francophones en contexte minoritaire que dans celles du Québec. Depuis 2010, la proportion d'articles publiés en français dans les universités bilingues en contexte

minoritaire, comme l'Université d'Ottawa (moins de 10 %) et l'Université Laurentienne (5 %), se compare à celle d'établissements anglophones, telles l'Université McGill (2 %) et l'Université de Toronto (environ 1 %).

⁴ Ces données sont basées sur le Web of Science (WoS), qui accorde une part démesurée à l'anglais et indexe peu de revues diffusées par Érudit. Par exemple, l'ajout des données d'Érudit aux données du WoS montrait que, pour le Québec, environ 70 % des articles en sciences sociales étaient en anglais, alors que cette proportion était de 30 % en arts et humanités (bien que croissante). Larivière, V. (2018). Le français, langue seconde? De l'évolution des lieux et langues de publication des chercheurs au Québec, en France et en Allemagne. *Recherches sociographiques*, 59(3), 339-363. <https://doi.org/10.7202/1058718ar>

FIGURE 2. POURCENTAGE D'ARTICLES SELON LA LANGUE, 1955-2019

Source : Dimensions.ai



À la lumière de ces résultats, on remarque que la place du français est en déclin presque partout dans le système de la recherche du pays, tant du point de vue des demandes de subventions que des publications.

Par ailleurs, nous constatons que seuls de 5 % à 10 % des demandes de financement auprès des organismes subventionnaires des domaines des sciences de la santé et naturelles – Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) – sont rédigées en français. Par contre, les domaines des sciences sociales, des arts et des sciences humaines, couverts par le CRSH, montrent un déclin important des demandes en français. Cela est cohérent avec le déclin observé dans la littérature scientifique, qui forme le socle sur lequel s'appuient ces demandes de financement. Cette situation demeure préoccupante, car il est raisonnable de croire que bon nombre des chercheur-se-s ayant le français comme langue d'usage, voire langue maternelle, décident de rédiger leurs demandes de financement dans une langue susceptible d'être moins bien maîtrisée, ou choisissent du moins de se passer d'un service offert par les agences dans la langue officielle de leur choix.

L'analyse des demandes en provenance d'établissements francophones ou bilingues nous montre que la tendance est lourde, particulièrement en Ontario, où le nombre de demandes en provenance de ces établissements est plus important. À l'échelle du pays, les demandes en français au CRSH et au CRSNG affichent un recul dans la majorité des provinces, à l'exception des universités francophones du Nouveau-Brunswick, qui affichent une croissance des demandes en français auprès du CRSH.

De plus, les données agrégées⁶ pour le CRSH montrent que le taux de succès des demandes au programme Savoir est similaire selon la langue⁷. Aux IRSC, le taux des demandes soumises en français est plutôt stable depuis 2001-2002, et oscille entre 6 et 8 %.

Toujours aux IRSC, le taux de succès des demandes en anglais est supérieur à celui des demandes en français, et ce, indépendamment de la langue des candidat-e-s. Plus précisément, le taux de succès des demandes déposées en anglais est de 38,5 % et celui des demandes déposées en français est de 29,2 %.

À la lumière de ces résultats, on remarque que la place du français est en déclin presque partout dans le système de la recherche du pays, tant du point de vue des demandes de subventions que des publications. Bien que les universités et les chercheur-se-s faisant partie de milieux francophones minoritaires aient très certainement des spécificités en termes d'accès aux programmes d'études supérieures et aux ressources disponibles au sein des universités – par rapport au Québec, par exemple –, il demeure que les chercheur-se-s francophones canadiens, peu importe leur province, sont soumis aux mêmes pressions d'un passage vers l'anglais dans leurs activités de recherche. En effet, tant dans les universités francophones du Québec que dans celles des autres provinces, l'attrait de l'anglais demeure majeur; il est incontournable dans les disciplines des sciences naturelles et de la santé, et prend une place de plus en plus importante dans les activités de recherche en sciences sociales et humaines.

⁶ Conseil de recherches en sciences humaines (2021, 11 février). Statistiques relatives aux concours. <https://www.sshrc-crsh.gc.ca/results-resultats/stats-statistiques/index-fra.aspx>.

⁷ Cependant, il subsiste un taux d'inconnus de 22 % des demandes et de 26 % de celles qui sont financées; connaître la langue de ces demandes permettrait d'avoir un portrait plus précis de la situation au CRSH, qui demeure l'organisme subventionnaire où la question de la langue revêt une importance particulière.

**RÉSULTATS DU SONDAGE
SUR LES PRATIQUES
DE RECHERCHE ET DE
DIFFUSION EN FRANÇAIS**

L'anglais continue d'exercer une force d'attraction, certes dans les sciences naturelles, mais nous voyons que c'est également le cas, de plus en plus, du côté des sciences humaines.

Les résultats du sondage effectué dans le cadre de la présente étude auprès de 515 chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire révèlent un espace de recherche en français qui prend des formes différentes selon les régions, la langue de fonctionnement des établissements, la taille de l'université et les grandes familles disciplinaires. Plusieurs de nos constats convergent avec ceux qui avaient été faits il y a une dizaine d'années, notamment ceux du Commissariat aux langues officielles (Kelly Sears Consulting Group, 2008). L'anglais continue d'exercer une force d'attraction, certes dans les sciences naturelles, mais nous voyons que c'est également le cas, de plus en plus, du côté des sciences humaines⁸. De plus, ces données font ressortir que les chercheur-se-s d'expression française en contexte minoritaire sont confrontés à de nombreux obstacles lorsque vient le temps de faire de la recherche, notamment en français.

En termes de collaborations en recherche, des liens sont présents entre les chercheur-se-s d'universités québécoises francophones et ceux d'universités francophones en contexte minoritaire. Les répondant-e-s entretiennent également des liens de collaboration avec des collègues d'universités anglophones du Canada, particulièrement en sciences naturelles (54 %), et un peu moins en sciences humaines et sociales (36 %). De plus, une proportion importante de répondant-e-s ont déjà fait ou font des travaux sur les communautés francophones en situation minoritaire, même si un pourcentage important perçoit que ces études ou les publications en français sont moins valorisées et ont moins d'impacts pour l'avancement de leur carrière.

Plusieurs facteurs motivent les chercheur-se-s à publier en anglais, et plus particulièrement les chercheur-se-s en sciences naturelles. Les principales raisons concernent le rayonnement, l'impact, le prestige, l'avancement de leur carrière et l'augmen-

tation des chances d'obtenir du financement. L'engouement à publier en anglais s'explique peu par le fait que les chercheur-se-s se disent plus à l'aise dans cette langue. En effet, seul le tiers des répondant-e-s publient en anglais parce qu'ils sont plus à l'aise dans cette langue, alors qu'être plus à l'aise en anglais n'est pas la motivation du reste des répondant-e-s à publier en anglais.

Cependant, en dépit d'un attrait certain vers l'anglais, les chercheur-se-s d'expression française forment un espace francophone en recherche. Cet espace prend appui sur des établissements qui vont des universités francophones à des universités bilingues, à des campus francophones au sein d'universités anglophones et même à des universités anglophones où on trouve des programmes et des bureaux francophones, de même que des chercheur-se-s d'expression française. Il prend également appui sur des instituts, des centres ou des chaires de recherche, ainsi que sur plusieurs revues, francophones ou bilingues. Il s'agit pour ainsi dire de l'infrastructure de cet espace de recherche en français. Cette infrastructure demeure toutefois relativement modeste. Il y a peu de programmes de cycles supérieurs en français en contexte minoritaire, ce qui limite l'accès à des assistant-e-s de recherche francophones à ces niveaux. En effet, plus de la moitié (55 %) des répondant-e-s trouvent difficile d'avoir accès à un-e assistant-e- de recherche maîtrisant le français. Les chercheur-se-s d'expression française

⁸ Pour les fins de l'analyse, nous avons regroupé les disciplines en deux grandes familles disciplinaires : les sciences naturelles et les sciences humaines.

Près des deux tiers (65 %) des répondant-e-s des petites universités affirment ne pas avoir accès à un-e assistant-e- de recherche, comparativement à la moitié (50 %) de ceux des grandes universités.

oeuvrent souvent dans de petites universités ou des campus de taille modeste, où la charge d'enseignement est plus élevée que dans les grandes universités. Cela limite leur disponibilité pour réaliser des projets de recherche. Qui plus est, dans les petites universités, les professeur-e-s ont moins accès à des auxiliaires d'enseignement pour alléger leurs tâches d'enseignement ou à des services pour préparer des demandes de financement. Ainsi, près des deux tiers (65 %) des répondant-e-s des petites universités affirment ne pas avoir accès à un-e assistant-e- de recherche, comparativement à la moitié (50 %) de ceux des grandes universités.

Nous pouvons aussi remarquer des caractéristiques de la langue de fonctionnement et de la taille des établissements. Sans surprise, les chercheur-se-s qui oeuvrent dans un établissement majoritairement anglophone rencontrent plus souvent des défis liés à la langue de communication; il est plus difficile d'organiser des activités majoritairement en français telles que des colloques ou des conférences scientifiques dans les universités anglophones (11 %) en comparaison avec les universités francophones (44 %) ou bilingues (38 %). De même, il est plus difficile d'avoir accès à des assistant-e-s de recherche francophones dans les universités anglophones (76 %) que dans les universités francophones (40 %) ou bilingues (37 %).

Pour maintenir cet espace de recherche en français et contribuer à son épanouissement, le monde de la recherche locale s'inscrit dans un espace international qui est façonné par de nombreuses tendances lourdes, sur lesquelles les acteurs locaux ont une influence limitée. Par exemple, il peut être vain d'espérer renverser la tendance de la publication en anglais, notamment dans les sciences naturelles. Sans vouloir renverser cette tendance, nous pouvons envisager des actions qui encouragent les chercheur-se-s d'expression française à publier ou à communiquer davantage leurs recherches en français. **Il semble important, voire crucial, de renforcer et de développer les établissements d'enseignement universitaire et les organes de diffusion des savoirs en français, afin de permettre aux communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) de contribuer à l'avancement des sciences aux échelles locale, nationale et internationale, et de recevoir des données de recherche dans leur langue.**

Ainsi, un certain nombre d'actions sont envisageables afin de favoriser l'épanouissement de l'espace de recherche en français et d'améliorer les conditions des chercheur-se-s d'expression française qui travaillent en contexte minoritaire au Canada. Elles sont abordées dans la prochaine section.



LES RECOMMANDATIONS

À la suite des analyses contenues dans le rapport, quatre types de défis présents dans l'espace de la recherche en français en contexte minoritaire ont été identifiés. Ces défis concernent 1) le soutien offert aux chercheur-se-s d'expression française sur leurs campus, 2) l'accès aux ressources pour réaliser la recherche, 3) la diffusion des savoirs en français, et 4) l'évaluation et la valorisation de la recherche faite en français et de celle portant sur les communautés francophones.

Plusieurs mesures peuvent être considérées pour relever les défis qui se présentent aux chercheur-se-s francophones qui veulent faire de la recherche et diffuser des savoirs en français en contexte minoritaire au Canada. Plus précisément, neuf recommandations sont formulées afin de relever ces défis. Vous trouverez davantage d'informations sur celles-ci dans la version longue du rapport.

Pour améliorer le soutien offert aux chercheur-se-s d'expression française sur leurs campus, nous faisons la recommandation principale suivante :

Les mesures proposées devraient mener au développement d'une stratégie concertée qui mobilise plusieurs intervenant-e-s dans le secteur de la recherche et de la diffusion des savoirs en français. Au cœur de cette stratégie devrait se trouver un service d'aide à la recherche en français (SARF).

- 1 Notre recommandation principale est que les décideurs et les parties prenantes du milieu de la recherche (gouvernements canadien et provinciaux, universités et agences subventionnaires) financent le projet de l'Acfas et de ses partenaires⁹ de créer un service d'aide à la recherche en français au Canada (SARF).

⁹ Nous pensons notamment aux membres de son Comité pancanadien de la recherche en français.

Le SARF offrirait notamment un service d'appui-conseil interuniversitaire à la recherche pour aider les chercheur-se-s dans la préparation de leurs demandes de financement en français. Par ailleurs, le SARF pourra également fournir une aide dans l'approbation des demandes éthiques en recherche en mettant en place un comité d'éthique interuniversitaire, pleinement reconnu par les universités et les agences subventionnaires.

Plus précisément, trois fonctions sont prévues pour le SARF :

- A Offrir des services essentiels aux chercheur-se-s;**
- B Sensibiliser et informer les universités;**
- C Valoriser la recherche et la diffusion des savoirs en français.**

Autres recommandations

Pour assurer un meilleur accès aux ressources, nous recommandons :

- 2** que les agences subventionnaires fédérales prévoient des fonds et des programmes pour appuyer les petites universités ainsi que les campus et bureaux universitaires francophones afin de les aider à développer leurs activités de recherche;
- 3** que les agences subventionnaires fédérales créent et maintiennent à long terme des programmes de financement qui ciblent les communautés francophones en situation minoritaire comme objet d'étude;
- 4** que les IRSC maintiennent¹⁰ les mesures visant à rééquilibrer le taux de succès des demandes soumises en français et les étendent à l'ensemble de leurs programmes, et que le CRSH et le CRSNG adoptent des mesures similaires afin de s'assurer que les taux de succès des demandes soumises en français sont au moins équivalents à ceux des demandes soumises en anglais. Par ailleurs, nous recommandons que ces agences exercent une veille continue afin de s'assurer que la proportion des demandes soumises en français tend à refléter la proportion de francophones au pays;
- 5** que chaque université bilingue ou anglophone située à l'extérieur du Québec développe des services en français, de façon à répondre adéquatement aux besoins des membres d'expression française de son corps professoral, ainsi que de ses étudiant-e-s francophones ou bilingues. Si l'université n'est pas en mesure d'offrir ce type de service en français sur son campus, elle devrait à tout le moins contribuer financièrement au SARF.

¹⁰ Afin de s'assurer que la proportion des demandes financées en français est au minimum la même que celle des demandes soumises en français.

Pour appuyer la diffusion des savoirs en français, nous recommandons :

- | | |
|---|--|
| <p>6 que Patrimoine canadien et les gouvernements provinciaux mettent sur pied un fonds en soutien aux presses universitaires et aux autres activités de diffusion des savoirs en français, telles que les revues scientifiques, les revues et les médias de vulgarisation scientifique;</p> | <p>7 que toutes les agences subventionnaires fédérales s'assurent que leurs programmes sont équitables, en consacrant des fonds suffisants aux revues francophones en contexte minoritaire afin de garantir leur pérennité.</p> |
|---|--|

Pour favoriser une évaluation juste et valoriser la recherche faite en français, nous recommandons :

- | | |
|--|--|
| <p>8 que les agences subventionnaires de recherche et les universités adoptent une politique empêchant le recours, en comité d'évaluation, à des arguments évoquant le facteur d'impact des revues ou la qualité de l'université d'attache;</p> | <p>9 que les agences subventionnaires fédérales améliorent le processus d'évaluation des demandes de subvention en français ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> A en ajoutant une case « minorité de langue officielle » aux formulaires de dépôt de demande de subvention, et ce, pour identifier les projets portant sur les CLOSM; B en faisant une meilleure estimation du niveau de bilinguisme des évaluateur-trice-s afin de s'assurer que ces personnes comprennent bien les demandes rédigées en français; C en offrant un service d'interprétation simultanée lorsque nécessaire dans les comités d'évaluation, afin de permettre aux évaluateur-trice-s de s'exprimer dans la langue de leur choix. |
|--|--|

Propositions complémentaires

Outre ces recommandations, les mesures suivantes devraient également être mises en oeuvre pour mieux soutenir les chercheur-se-s d'expression française en contexte minoritaire (1^{er} défi).

Nous l'avons constaté, la charge d'enseignement tend à être plus élevée dans les petites universités, ce qui peut limiter la capacité de recherche des professeur-e-s. Par ailleurs, dans les petites universités ou les campus francophones, une part importante du travail peut être consacrée à des tâches d'enseignement ou d'administration, sans que celles-ci soient pleinement reconnues. L'Acfas et ses partenaires devront faire des efforts pour sensibiliser les universités à la situation de leur corps professoral afin d'envisager des solutions, telles qu'énoncées ci-dessous et pour lesquelles les agences subventionnaires fédérales ont également un rôle à jouer :

- ☐ Réduire les restrictions des agences subventionnaires concernant l'utilisation des fonds;
- ☐ Amener les universités à reconnaître les différents engagements et contributions pro bono des professeur-e-s (séminaires individuels de lectures dirigées, orientation pour les étudiant-e-s, etc.);
- ☐ Favoriser le développement d'outils d'apprentissage en libre accès, que les professeur-e-s peuvent partager et utiliser dans leurs cours.

Nous proposons **que chacune des agences subventionnaires fédérales se dote d'un programme soutenant les initiatives de communication scientifique**, comme il en existe au sein des Fonds de recherche du Québec (programme Dialogue) et du CRSNG (Subvention de développement des compétences en communication scientifique, Promoscience).

Le gouvernement canadien, et plus particulièrement Patrimoine canadien, de même que tous les gouvernements provinciaux devraient investir dans le programme de coopération en recherche de la francophonie canadienne géré par l'Acfas et dans des programmes similaires, afin de permettre aux chercheur-e-s de toutes les provinces de se déplacer dans l'ensemble du territoire canadien pour effectuer des collaborations en recherche.

CONCLUSION

Ces recommandations devraient être envisagées dans une stratégie globale qui mobilise plusieurs intervenant-e-s dans le secteur de la recherche et de la diffusion des savoirs en français. Au cœur de cette stratégie devrait se retrouver le SARF, dont la mise en place rejoint les objectifs du document de réforme des langues officielles. Cette mise en place devrait être intégrée au prochain plan d'action sur les langues officielles, car elle est cruciale pour soutenir les chercheur-se-s francophones du Canada, en combinaison avec un appui plus grand et plus stable à leurs établissements. En effet, sans universités et programmes de langue française forts en contexte minoritaire, il ne peut y avoir de recherche en français.

En terminant, rappelons que la dualité linguistique est au cœur de l'identité canadienne. Les universités, les agences subventionnaires de la recherche et les gouvernements canadien et provinciaux ont une responsabilité morale à faire rayonner l'anglais et le français dans le milieu de la recherche au pays. Ces organisations doivent toutes contribuer à assurer le plein épanouissement de la recherche en anglais et en français. Les recommandations soumises leur permettront de contribuer à cet épanouissement en vue d'atteindre l'égalité des deux langues officielles dans le milieu de la recherche au pays. L'Acfas suivra le dossier avec ses partenaires, et se tient disponible dès maintenant à rencontrer les acteurs concernés par ces recommandations afin de les soutenir dans leur mise en place.

